

# INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

**Septembre 2013**

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 2 septembre 2013</b>	
Véhicules et machines de travail du service de la voirie	La Municipalité a adjugé l'acquisition d'un souffleur-aspirateur à feuilles.
Forum	La Municipalité a adjugé la pose de quatre détecteurs de présence dans le hall des WC du Forum.
Local communautaire	La Municipalité a adjugé la réparation ponctuelle de l'étanchéité de la toiture.
Permis LATC <i>Ferme la Molliette</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture de la ferme et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 20B</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une cabane de jardin d'une surface de 4.75 m <sup>2</sup> et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. des Silènes 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de quatre velux existants et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Rte de Saint-Amour 24</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. des Silènes 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades du bâtiment et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
<b>Séance de la Municipalité du 9 septembre 2013</b>	
Chauffage à distance	La Municipalité a adjugé le débouchage de dix boucles du chauffage au sol.
Budget	La Municipalité a approuvé le budget 2014, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 25 novembre 2013.
Travaux forestiers	La Municipalité a adjugé les coupes de bois 2013-2014.
Salle de gymnastique	La Municipalité a adjugé le remplacement d'une vitre de la salle de gymnastique, brisée par des auteurs inconnus.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Maison de commune	La Municipalité a adjugé le remplacement d'un verre d'une barrière intérieure.
Permis LATC <i>Ferme la Bonne Foire 1A</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'agrandissement d'un couvert agricole.
Permis LATC <i>Ch. des Peupliers 7</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la construction d'un mur de soutènement en enrochement et des travaux d'aménagement extérieurs.
Permis LATC <i>Ch. des Humberts 5</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose de panneaux de solaires thermiques d'une surface de 10 m <sup>2</sup> .
Entretien du réseau d'eau potable	La Municipalité a adjugé la pose d'une conduite d'introduction d'eau potable en zone sud du quartier de la Branche.
<b>Séance de la Municipalité du 23 septembre 2013</b>	
Salle de gymnastique	La Municipalité a adjugé le remplacement de deux vitres de la salle de gymnastique, brisées par des auteurs inconnus.
Eglise	La Municipalité a adjugé la pose de grilles d'aération sur la porte de la sacristie.
Permis LATC <i>Ch. de la Séchaude 22</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire un garage pour deux voitures et la pose d'une palissade en bois.
Permis LATC <i>Ch. de la Porat 14</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades de la villa et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Accueil familial de jour	La Municipalité a résilié la convention la liant au service d'accueil familial de jour de l'ARAJEL au 31 décembre 2013 et décidé de rejoindre celui de l'APERO dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2014.
Entretien du réseau d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a adjugé les travaux de génie civil, relatifs au remplacement de la conduite d'eau potable de la route de l'Ancienne Poste, sous réserve de l'octroi du crédit par le Conseil communal.</li> <li>• La Municipalité a adjugé les travaux d'appareillage dans le cadre du remplacement de la conduite d'eau potable de la route de l'Ancienne Poste, sous réserve de l'octroi du crédit par le Conseil communal.</li> </ul>

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 30 septembre 2013</b>	
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a prolongé la mission temporaire de M. Jean-Numa Grau au greffe municipal, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, à un taux de 50%, pour une durée à définir en fonction de l'évolution de l'incapacité de travail de la collaboratrice remplacée.</li> <li>• Mme Chantal Junod, chauffeur de bus scolaires, a donné sa démission pour le 31 décembre 2013.</li> </ul>
Séances du Conseil communal	<p>La Municipalité a fixé l'ordre du jour des séances du Conseil communal des 25 novembre et 6 décembre 2013 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préavis n° 08/2013 - Budget 2014.</li> <li>- Préavis n° 12/2013 - Adhésion à l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron (APER0).</li> <li>- Préavis n° 13/2013 - Demande de crédit pour la réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour.</li> <li>- Sous réserve le 6 décembre 2013 : Préavis n° 14/2013 - Demande de crédit pour la construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet.</li> </ul>
Naturalisations ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Brahim Shala, originaire du Kosovo.</li> <li>• La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Maxime Crosnier, originaire de France.</li> </ul>
Agora	La Municipalité a adjugé le remplacement du revêtement de sol de l'un des bureaux loué à une société.
Permis LATC <i>Ch. des Marguerites 2</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique l'implantation d'un réservoir fixe enterré pour gaz liquéfié (propane) sous pression d'une capacité de 4.3 m <sup>3</sup> .
Entretien des routes communales et places	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a adjugé le remplacement de neuf regards de route.</li> <li>• La Municipalité a adjugé le remplacement du revêtement à la croisée des routes de la Goille et de la Claie-aux-Moines.</li> <li>• La Municipalité a adjugé la réfection/réparation du revêtement du trottoir de la route de la Claie-aux-Moines, en aval de la croisée de la route de Nialin.</li> </ul>

Savigny, le 15 octobre 2013

Au nom de la Municipalité de Savigny  
La Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli